



Adhérents et
adhérentes des
Centres d'animation
de Bordeaux

DONNEZ DE LA VOIX POUR VOTRE QUARTIER !

Les Centres d'animation de
Bordeaux renouvellent leur
gouvernance bénévole.

Venez vous exprimer !

En élisant un représentant,
vous **participez** à la vie de
votre centre et **décidez** du
futur de l'association.

C'est quoi un centre d'animation ?

C'est le lieu où se construit votre projet de quartier !

*Accueil pour les enfants et les adolescents, activités culturelles, sportives et de loisirs, accompagnement social... Les centres d'animation œuvrent au cœur de chaque quartier pour le projet de l'association : **contribuer à l'épanouissement des Bordelaises et des Bordelais** et au bien vivre-ensemble dans la Ville.*

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les Centres d'animation de Bordeaux forment une association Loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire qui anime et gère 11 équipements socioculturels dans la Ville ainsi que la Ferme pédagogique de Bordeaux lac et l'Auberge de Jeunesse de Bordeaux.

Les adhérents ont un pouvoir de gouvernance.



1

Vous éliez un « comité de gestion »

Tous les 4 ans

Tous les adhérents du centre d'animation se réunissent lors d'un conseil de participation pour élire un **comité de gestion composé de 15 personnes** qui représenteront toutes les activités menées au sein du centre



2

Le comité de gestion élit un délégué

Tous les 4 ans

Le comité de gestion élit un **délégué** qui représentera le centre lors des conseils d'administration



4

Vous êtes conviés à l'assemblée générale

1 fois par an

Tous les adhérents des centres d'animation sont invités à l'assemblée générale durant laquelle les membres du conseil d'administration font un retour sur la gestion de l'association



3

Les délégués participent au conseil d'administration

4 fois par an

Les 11 délégués élus dans chaque centre siègent au conseil d'administration où ils sont décisionnaires des actions menées par l'association